



Un programme régional en Pays de la Loire pour le renforcement des compétences psychosociales des enfants scolarisés dans le Premier Degré

Compétences psychosociales

Ressources pour les enseignants

RETOUR D'EXPÉRIENCE



L'ARS, le Rectorat et l'URADEL se sont engagés pendant 3 ans dans un programme expérimental visant le renforcement des compétences psychosociales (CPS) en milieu scolaire : le programme En santé à l'école. L'objectif est de permettre aux enseignants de mener eux-mêmes des actions de renforcement des CPS auprès de leurs élèves. Le déploiement du programme a été coordonné par l'IREPS Pays de la Loire, en association avec l'ANPAA Pays de la Loire et l'Union Régionale Pays de la Loire de la Fédération Addiction.

Ce document présente en quelques pages le programme En santé à l'école. Vous y trouverez une description du dispositif lancé en 2015 et des éléments tirés de l'évaluation externe, identifiés par ce symbole. D'autres regards complètent cet éclairage, en particulier celui des enseignants.



Nous espérons que cette expérience puisse ainsi apporter une contribution dans la réflexion collective et mettre en débat les conditions d'un déploiement de programme dont la finalité est l'accès du plus grand nombre à des actions de promotion de la santé, de qualité, fondées sur le renforcement des CPS des enfants.

Bonne lecture !



Sommaire

| | |
|----------------------------------------------------------------------------|----|
| ✳ LE PROGRAMME EN QUELQUES MOTS | 1 |
| ✳ L'ANCRAGE HISTORIQUE | 2 |
| ✳ OUTILLER LES ENSEIGNANTS POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS | 5 |
| ~ La co-intervention : la modalité de référence | 5 |
| ~ Les autres modalités d'interventions auprès des enseignants | 6 |
| ✳ UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL FORT | 8 |
| ~ Une coordination régionale efficace | 8 |
| ~ Un dispositif qui s'appuie sur des recommandations officielles | 9 |
| ✳ LES EFFETS DU PROGRAMME | 10 |
| ~ La démarche d'évaluation | 10 |
| ~ Pas à pas, la montée en compétences des enseignants | 12 |
| ~ À propos de contextes favorables au transfert de compétences | 13 |
| ~ Un programme efficace ? | 14 |
| ~ Les effets du programme au crible de critères de qualité | 14 |
| ✳ DES CONCLUSIONS... À QUELQUES RECOMMANDATIONS | 15 |
| ✳ LES PERSPECTIVES | 16 |

Direction de publication :

Audrey Pavageau, chargée de mission de l'IREPS des Pays de la Loire

Magali Ségrétain, Directrice du programme *En santé à l'école*

graphisme_guillaume.gombert@0617071987

Lexique

ARS : Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

URADEL : Union Régionale de l'Association des Directeurs de l'Enseignement Libre, représentant l'enseignement catholique.

ESPE : École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (enseignement public).

ISFEC : Institut Supérieur de la Formation de l'Enseignement Catholique, Institut Ozanam, Nantes.

IREPS : Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé.

ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie.

DRASS : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales.

CODES : Comité Départemental d'Éducation pour la Santé.

CRES : Comité Régional d'Éducation pour la Santé.

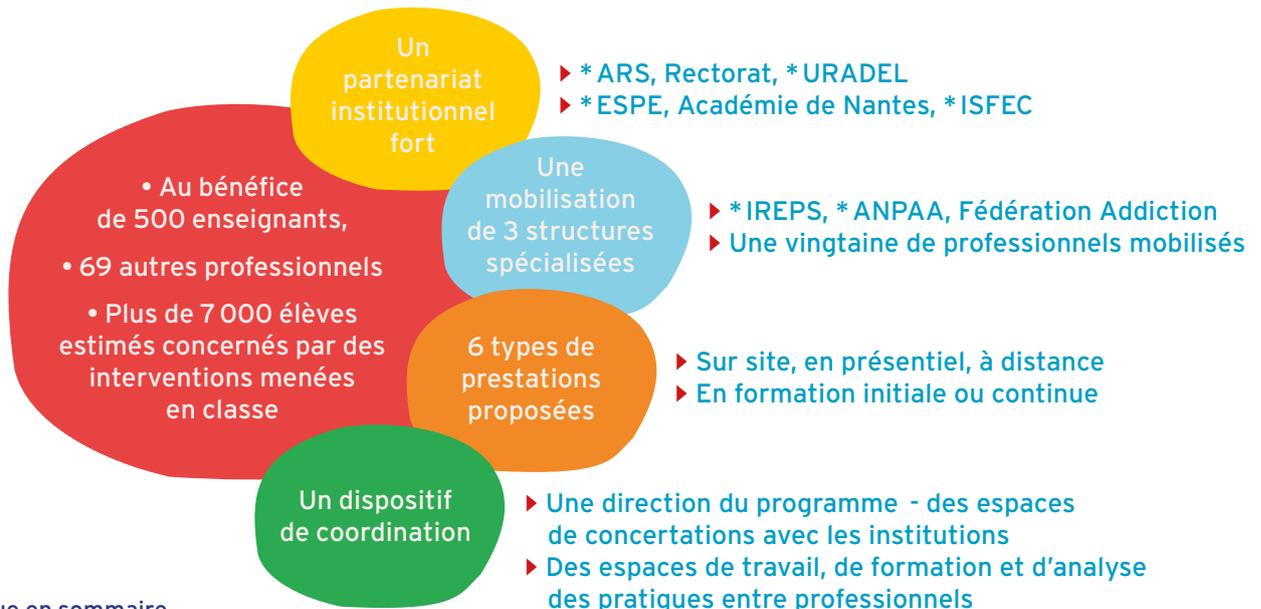
OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

DASEN : Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

EMC : Enseignement Moral et Civique

Le programme en quelques mots



* cf lexique en sommaire

Le renforcement des compétences psychosociales (CPS) est un axe central des programmes repérés dans la littérature comme ayant fait preuve d'efficacité dans le champ de la prévention des conduites à risques chez les jeunes (consommation de substances psychoactives, troubles du comportement et pensées suicidaires, grossesses à l'adolescence). En 2014, l'ARS a donc proposé à la commission de coordination des politiques publiques en matière de prévention (...) d'inscrire dans sa feuille de route un projet expérimental visant à démultiplier les actions proposées en milieu scolaire sur le territoire régional. La stratégie définie visait le transfert de compétences en direction des enseignants (prioritairement ceux exerçant en cycle 3). La mise en place du programme s'est appuyée sur l'expérience de l'IREPS, conduite en partenariat avec l'ANPAA, dans la région, pour développer des actions

de renforcement des compétences psychosociales des enfants en milieu scolaire.

L'ARS a passé en 2012 avec le Rectorat, puis en 2014 avec l'URADEL, des contrats de partenariat en promotion et protection de la santé. Le programme En santé à l'école s'est très rapidement intégré à ces contrats, car il répondait aux attentes des partenaires de l'ARS en matière de réussite éducative, d'amélioration du climat scolaire, de prévention des conduites violentes et du harcèlement, de « vivre ensemble ».

Ce programme a permis, dans le cadre d'une convention signée en mars 2015 et pour 3 ans entre l'ARS et l'IREPS, d'expérimenter sur l'ensemble des départements de la région, différentes modalités de transfert de compétences, en s'adaptant aux besoins exprimés et aux contraintes des enseignants.

Extrait des livrets du PRS pour l'élaboration du Projet régional de Santé 2018-2022. https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/system/files/2018-05/L2_Sante_publicue_Compétences_Psychosociales_version_arrete_web_20180518.pdf



► Les enjeux

- Favoriser le déploiement en classe d'actions propres à renforcer les CPS des élèves de cycle 3 (CM1-CM2)
- Expérimenter, sur 3 ans, différentes modalités d'accompagnement des enseignants, visant le transfert de compétences en éducation pour la santé
- Évaluer l'action pour identifier les conditions de sa généralisation

L'ancrage historique



[...] Les compétences psychosociales ont dû s'inscrire dans l'environnement français venant interroger de nombreux sujets dans les champs de la prévention et de la promotion de la santé, mentale en particulier, de l'éducation et du rôle de l'école. Pour le mieux, elles ont été bien accueillies comme venant répondre à un véritable enjeu éducatif, citoyen, de réduction des inégalités de santé, grâce au développement des facteurs de protection individuels en écho aux facteurs psychosociaux des comportements (la transmission de connaissances ou les approches par la peur avaient démontré leurs limites). [...] Pour le pire, elles ont été rejetées quand elles étaient perçues comme issues d'approches comportementalistes, inadaptées à la culture française (versus anglosaxonne), d'entreprise de normalisation des comportements ou de risques d'ingérence sectaire. Toutes questions qui méritaient d'être posées, vérifiées par souci d'éthique ou d'efficacité des actions de santé publique afin de dépasser des postures parfois plus idéologiques que fondées factuellement ou scientifiquement.

Pour les promoteurs des actions, le premier temps a par conséquent été celui du plaidoyer avec l'appui sur les recommandations de l'OMS renouvelées au début des années 2000 et sur les données de la recherche avec notamment les résultats positifs des programmes de prévention évalués sur le long terme comme ceux de G. Botvin.[...]

Après les phases de plaidoyer, d'élaboration progressive d'une « culture CPS » et des recommandations claires et nombreuses pour les développer, c'est le tournant de plus en plus affirmé vers l'action.[...]

À cette image, en Pays de la Loire, après la formalisation de notre expérience, nous opterons en 2011 pour la mise en ligne des acquis du programme au sein du site internet « cartable des compétences psychosociales ». Nous ferons prévaloir la diffusion large et

la mise à disposition des contenus sans restriction avec une invitation à la formation, élément essentiel pour garantir la qualité des actions.

En 2014, l'ARS des Pays de la Loire souhaite atteindre un meilleur niveau de diffusion du programme auprès des enseignants. [...] Cette étape est celle du transfert à plus grande échelle, de la collaboration accrue avec les instances de gouvernance, du co-pilotage institutionnel au niveau régional entre acteurs de la santé et du milieu scolaire.

Après 25 années, les enjeux s'orientent désormais vers le « passage à l'échelle » avec la dissémination de programmes répondant aux critères de qualité, la diffusion des pratiques validées, auprès des professionnels et dans les différents milieux de vie de l'enfant avec le soutien aux compétences parentales.

Cela va nécessiter de nombreuses collaborations entre acteurs institutionnels, du monde scolaire ou de la santé publique, agences nationales ou régionales de santé, recherche universitaire, opérateurs en prévention et promotion de la santé, collectivités territoriales. [...]"

Marie-Odile Williamson

Directrice Territoriale Pôle Loire-Atlantique
IREPS Pays de La Loire,

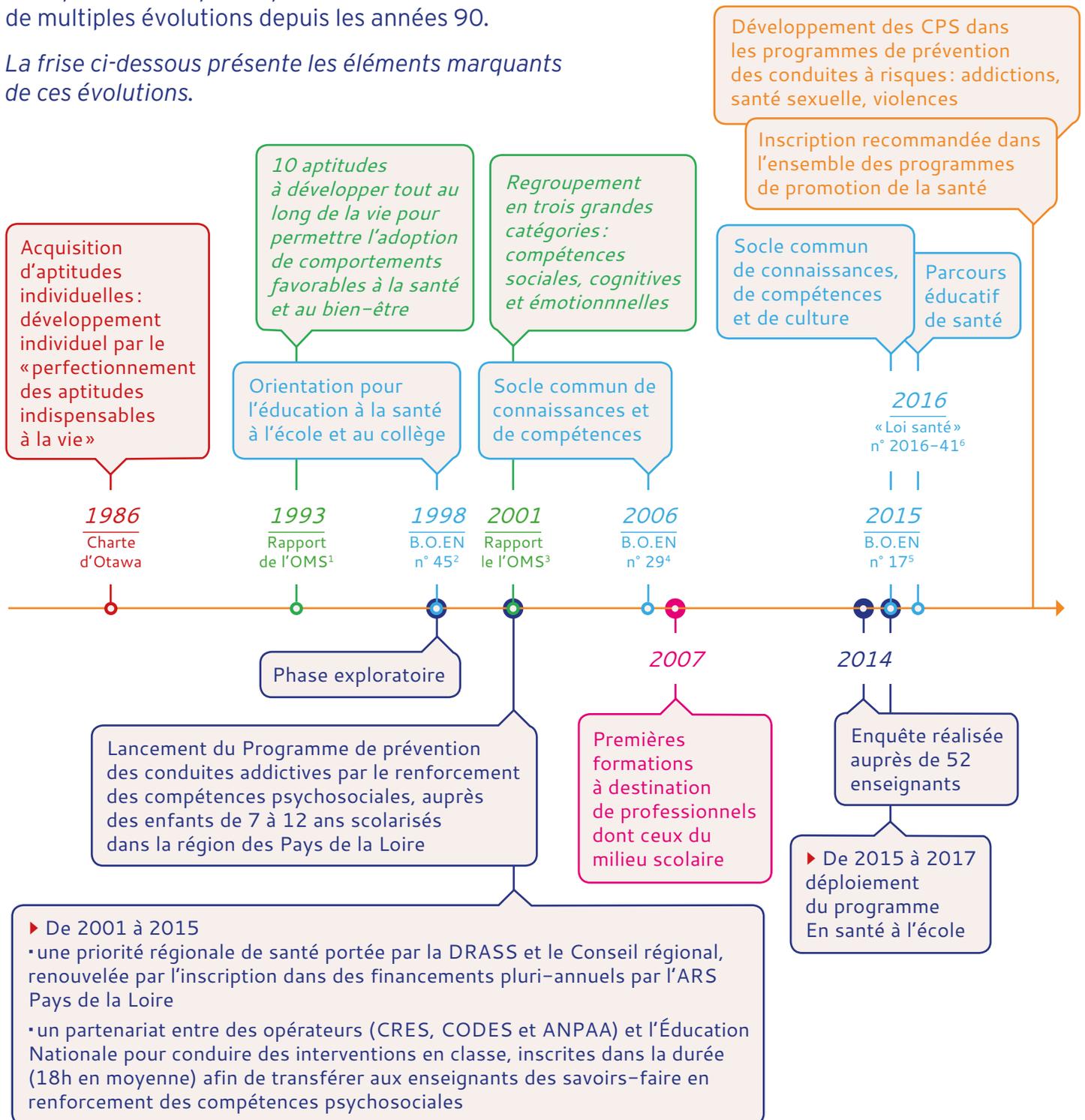
Coordinatrice du Programme régional CPS
de 2004 à 2014,

Chargée d'appui et expertise pour le
programme *En santé à l'école*.

<https://www.promosante-idf.fr/regards-sur-l%E2%80%99C3%A9volution-des-cps-en-france-du-concept-aux-pratiques-interview-de-marie-odile>

Le concept de compétences psychosociales
 et sa prise en compte en promotion de la santé a connu
 de multiples évolutions depuis les années 90.

La frise ci-dessous présente les éléments marquants
 de ces évolutions.



Les compétences psychosociales en promotion de la santé...

En lien avec l'Éducation Nationale...

Dans la pratique...

En Pays de la Loire, de l'expertise d'interventions... à l'expertise de formation

Schema. Source PromoSanté Ile de France Les Dossiers Comprendre et agir Les COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES des enfants et jeunes ados (3-15 ans)

1. OMS, 1993

2. Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 45 du 3 décembre 1998

3. L. Mangruklar, C.V. Whitman et M. Posner, 2001

4. Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 29 du 20 juillet 2006

5. Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 17 du 23 avril 2015

6. Loi n° 2016-14 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé



Le développement des CPS est au cœur de nombreuses méthodes « probantes », celles qui ont fait leurs preuves en matière de santé publique, qu'il s'agisse de prévenir les addictions, la souffrance psychique ou tout simplement de favoriser la santé et le bien-être. Par ailleurs, le développement des CPS offre à chacun la possibilité d'être acteur de sa santé, condition indispensable pour développer une véritable promotion de la santé au sens de la Charte d'Ottawa. Voilà pourquoi les autorités sanitaires ont, depuis plus de 20 ans, soutenu

le renforcement des CPS dans les écoles ligériennes, dès les premiers programmes régionaux de santé. Cette « tradition », l'ARS Pays de La Loire entend la poursuivre et même l'amplifier, au service de la santé des ligériens et de la réduction des inégalités sociales de santé. »

Nicolas Durand
 Directeur de la Santé Publique
 et Environnementale
 ARS Pays de La Loire

► Le développement d'une expertise d'intervention en classe depuis 2001

- Dans le cadre d'un programme initial de Prévention Primaire des Conduites Addictives (PPCA) en Pays de la Loire.
- La co-intervention en image avec la vidéo en lien www.cartablecps.org/page-19-0-0.html

► Une enquête réalisée en 2014 auprès des enseignants

- La co-intervention : une méthode d'accompagnement appréciée, utile et bénéfique.
- La présentation de cette enquête est consultable en ligne http://www.sfsp.fr/manifestations/congres2015/donnees/fs_tout_auteurs.htm

► La formalisation des pratiques

- Avec le site www.cartablecps.org
- Un site ressource pour le développement de programme CPS en classe.



► Une nouvelle phase en 2015 avec le lancement du programme En santé à l'école



www.ensantealecole.org



Le programme « cartable » en quelques mots :

- Un programme fondé sur le cadre théorique de l'OMS et sur les meilleurs programmes CPS francophones disponibles ;
- Un programme CPS s'appuyant et mobilisant largement l'expertise et l'expérience des professionnels, des parties prenantes et du grand public ;
- Un programme CPS pionnier, ouvert

et accessible en ligne qui a su évoluer avec le temps et chercher à répondre au mieux aux exigences et contraintes des milieux d'intervention. »

Béatrice Lamboy
 Présidente de l'Association Francophone d'Éducation et de Promotion de la Santé (AFEPS), Phd Docteur en psychologie.

Outiller les enseignants pour accompagner les enfants

~ La co-intervention: la modalité de référence

• Cette modalité est celle qui a été mise en œuvre dans le programme CPS précédent, présenté sur le site www.cartablecps.org



La co-intervention



De quoi s'agit-il ?

- Une intervention menée par un professionnel spécialisé en éducation pour la santé, en binôme avec l'enseignant de la classe
- Un programme de 8 à 10 séances par année, avec un suivi du groupe classe sur 2 ans, soit 18h de séances collectives en moyenne
- Un contenu et des méthodes en référence aux critères de qualité et progressions des programmes CPS validés

Les points forts

- Meilleures notes de satisfaction des enseignants.
- Des besoins d'accompagnements complémentaires plus limités que pour les autres prestations.
- Des notes de progression positives, en particulier sur la maîtrise des postures.
- Une possibilité de « voir en action » l'animation de la séance, qui rassure et aide les enseignants.
- Une satisfaction très importante quant aux modalités d'interactions avec l'opérateur.
- Une prestation qui implique l'enseignant dans la construction du programme et qui s'adapte à ses contraintes professionnelles.
- Une possibilité de diviser la classe pour mettre en place des actions (mais limitée à la période de la prestation).

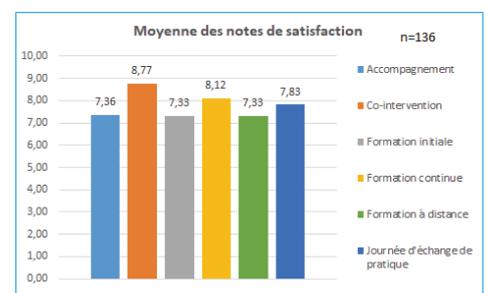
Les limites

- Une progression plus limitée sur la maîtrise des concepts.
- Des besoins d'accompagnements complémentaires qui restent relativement importants pour la maîtrise des outils et des méthodes.
 - Un effet limité pour diffuser la culture des CPS au sein de l'école et des besoins d'accompagnements complémentaires importants sur ce point.
 - Des temps d'échange entre collègues trop rares.
 - La clarté du rôle de l'opérateur qui constitue un point d'amélioration.
- Une prestation rassurante pour l'enseignant mais qui nécessite une implication importante.
- Une articulation entre la première et la deuxième année qui ne génère pas toujours de continuité.
 - Une prestation coûteuse, qui ne permet de mobiliser qu'un seul enseignant chaque année.



Les enseignants aiment

- Des modalités très appréciées
- Des modalités pratiques très satisfaisantes: une accessibilité de l'opérateur et de la prestation, particulièrement appréciée lorsqu'elle est sur mesure
- Un temps passé plutôt satisfaisant, même si certains souhaiteraient des prestations plus longues
- Des contenus adaptés aux situations des enseignants: la possibilité d'échanger avec d'autres particulièrement appréciée



Témoignages vidéos des enseignants à retrouver sur : <http://www.ensantealecole.org/page-8-0-0.html>

~ Les autres modalités d'interventions auprès des enseignants

• Des modalités complémentaires et toutes appréciées



Formation continue



• 18h

- Temps remplacé/vacances scolaires
- Contenus similaires (Référentiel élaboré en groupe-ressource IREPS)
- Pour l'ensemble d'une équipe/plusieurs équipes sur un même territoire

Les points forts

- De très bonnes notes de satisfaction.
- Une prestation inscrite dans les modes de fonctionnement habituel de l'Éducation nationale.
- Une prestation qui constitue une bonne introduction aux enjeux et permet de mettre en place rapidement « des petites choses ».
- Une prestation plus efficace lorsqu'elle est déployée en dehors de l'école.
- Des formateurs extérieurs qui permettent de questionner les pratiques des enseignants.
- Un travail collectif particulièrement apprécié.
- Une possibilité d'inclure une approche « territoriale » quand la formation est ouverte à d'autres acteurs.
- Une prestation peu coûteuse et qui permet de toucher un nombre important d'enseignants en un temps restreint.

Les limites

- Une cohérence pédagogique qui pâtit de la nécessité de coller aux contraintes institutionnelles (articulation des journées).
- Une durée jugée insuffisante pour mettre en place des actions de façon autonome (insuffisance de la mise en pratique).
- Un effet positif sur la progression des connaissances/compétences mais plus limité que pour les autres prestations.
- Des actions de renforcement des CPS souvent mises en place par un enseignant seul.
 - Un effet limité sur la diffusion de la culture des CPS au sein de l'école.
 - Un coût raisonnable mais qui nécessite d'organiser le remplacement des enseignants bénéficiaires (dans le public).
- Des partages de pratiques entre enseignants trop rares.

Accompagnement d'équipe



• 8h à 22h de face à face intervenant/enseignant

- Sur temps de classe ou hors temps de classe
- Séquences variables
- Contenus divers en fonction des besoins
- Travail en équipe

Les points forts

- Meilleurs scores en termes de points de progression et en particulier pour la maîtrise des concepts et des méthodes.
- Une prestation qui peut s'adapter aux attentes diversifiées d'une équipe et aux particularités du contexte dans lequel elle se déploie.
- Une prise en compte des contraintes professionnelles.
- Une prestation qui offre des temps d'échanges précieux y compris au sein de l'équipe.
- Une mobilisation de l'école et de meilleurs effets pour la diffusion d'une culture des CPS.
- Des besoins d'accompagnements complémentaires limités pour la mise en place d'actions (donc un plus fort sentiment d'autonomie).
- Une satisfaction positive vis-à-vis des modalités d'interaction avec l'opérateur, mais plus modeste sur la fréquence des échanges.
- Une prestation relativement peu coûteuse, au regard du coût des autres prestations.
- Une prestation qui permet des projets inter-cycles et donc une certaine continuité au sein de l'école.

Les limites

- Une prestation qui s'adresse plus volontiers aux écoles volontaires, aux enseignants motivés et aux équipes éducatives stables.
- Une prestation qu'il est difficile de « standardiser » et qui peut comporter des difficultés pour répondre à toutes les attentes.
- Un rôle du prestataire plus difficile à comprendre pour les bénéficiaires.
- Une prestation qui ne comble pas complètement les besoins en termes de maîtrise des concepts et des outils/méthodes.
- Une perception mitigée des enseignants sur le temps consacré à la prestation (insuffisant) et en particulier pour le temps de classe.

• Des modalités plus expérimentales



Formation à distance



- 8 modules élaborés pour constituer un parcours de 18h de travail dont 9h en présentiel
- Plateforme Viaeduc
- Partenariat avec la DSDEN pour l'enseignement public / avec des enseignants-ressources pour l'enseignement privé

Les points forts

- Des résultats en termes d'auto-évaluation des enseignants plus importants que pour les autres prestations.
- Des bénéficiaires qui connaissent mieux les critères de qualité d'une action de renforcement des CPS.
- Des bénéficiaires qui ont plus souvent mis en place des actions à destination de petits groupes (ou de plusieurs classes) que pour les autres prestations (classe entière).
- Des bénéficiaires satisfaits de la dimension collective, même si cela joue peu sur leur satisfaction d'ensemble.

Les limites

- Des besoins d'accompagnement complémentaires qui restent importants pour la mise en place d'actions.
- La prise en compte des contraintes professionnelles: un point d'amélioration de la prestation.
- Une prestation qui nécessite de maîtriser les outils numériques et les modalités de travail associées.
- Une prestation organisée rapidement en fin de programme, avec un calendrier peu adapté (vacances scolaires).



Formation initiale



- 2 à 3 journées
- Contenus alternant théorie/pratique
- Début d'année scolaire (ESPE) fin d'année scolaire (ISFEC)
- Professeurs stagiaires en cours de titularisation
- Intégration dans un parcours de formation plus global

Les points forts

- Une intégration réussie dans la plaquette de formation initiale sur la période de l'expérimentation.
- Une prestation qui s'intègre facilement dans l'emploi du temps des étudiants et dans le fonctionnement habituel de l'institution.
- Une satisfaction relativement bonne des bénéficiaires.
- Un coût limité.
- Un intérêt pour articuler la prestation avec la période de stage.

Les limites

- Une difficulté endogène à associer la formation « théorique » et la mise en oeuvre pratique.
- Une articulation entre la première année et la deuxième année à retravailler.
- Des résultats en termes de satisfaction des étudiants, d'auto-évaluation et d'effets produits plus faibles que pour les autres prestations.
- Une prestation jugée trop courte par les bénéficiaires.
- Des besoins d'accompagnements complémentaires qui restent importants pour tous les items (mais dans une moindre mesure sur la maîtrise des concepts).

Un partenariat institutionnel fort

Le programme En santé à l'école mobilise un partenariat institutionnel fort, réunissant au sein d'une même instance de pilotage l'institution pilote du programme, l'ARS Pays de la Loire et les institutions éducatives de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat : politique de santé publique et politique éducative se rencontrent au sein de ce pilotage.



La coordination Institutionnelle

- L'implication du Rectorat porteuse pour la mobilisation des enseignants : *un portage pertinent par les acteurs du champ pédagogique*
- Une coordination plus effective à l'échelle des départements

Le contrat de partenariat signé en novembre 2016 validait les engagements de chacun. Au-delà de ces principes, les opérateurs ont souligné que le très bon accueil qui leur a été réservé sur le terrain constituait un vrai levier, notamment pour la mise en place d'actions de formation initiale (implication de l'ESPE et de l'ISFEC de Nantes) ou continue (organisation par les DSDEN du remplacement des enseignants concernés).

Le dispositif expérimental s'est construit sur la base d'une coordination institutionnelle

et d'une coordination opérationnelle solides, à travers la mise en place d'espaces de coopération et de réflexion collective.

La coordination institutionnelle a mobilisé des partenariats à différentes échelles :

- des représentants régionaux de l'ARS (directrice générale et directeur de la prévention et de la protection de la santé) et des autorités éducatives (doyen des Inspecteurs de l'Éducation Nationale et infirmière conseillère technique du Recteur d'une part, directeur des services régionaux de l'URADEL d'autre part) ont participé au comité de pilotage du programme, instance de décision,
- des référents institutionnels départementaux (inspecteurs de l'éducation nationale adjoints au DASEN et chargés de mission prévention des délégations territoriales de l'ARS) ont été désignés pour participer au choix des sites d'implantation des différentes actions et faciliter la mise en oeuvre sur le territoire,
- des représentants de l'ARS (siège et délégations territoriales), de l'Éducation Nationale et de l'URADEL, le directeur de l'ESPE et des représentants des 3 structures opératrices ont assuré le suivi des travaux menés dans le cadre de l'évaluation externe par le cabinet Planète Publique (instance d'évaluation).

~ Une coordination régionale efficace

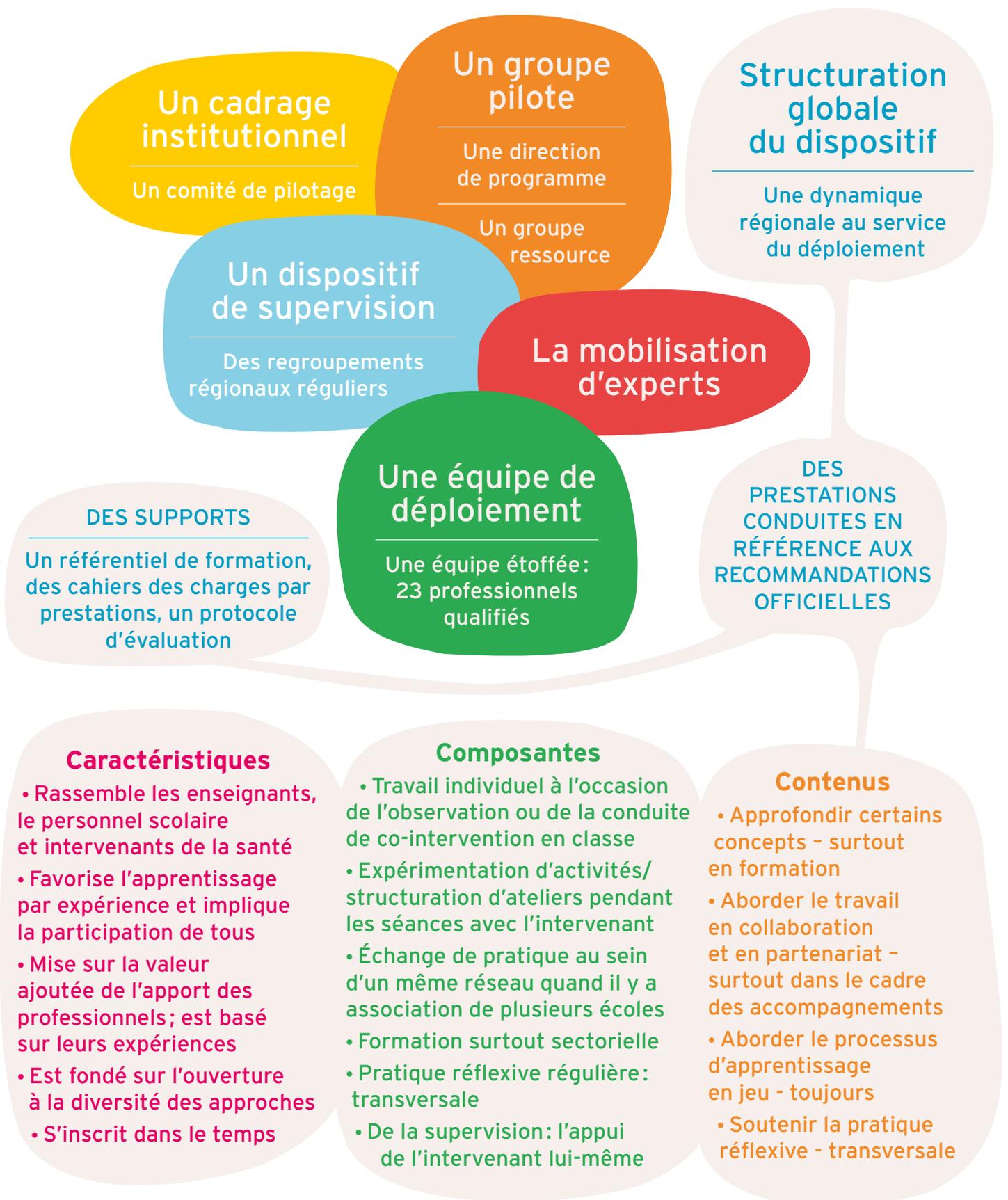
La coordination opérationnelle, confiée à l'IREPS, s'est organisée autour d'une direction de programme, entre les différentes structures opératrices (IREPS, ANPAA, Fédération Addiction) et départements, pour permettre la répartition des prestations entre opérateurs, la mutualisation et le renforcement de la qualité des pratiques d'accompagnement des équipes éducatives.



La coordination opérationnelle

- Une organisation entre les opérateurs peu visible mais claire et favorable à la fluidité du programme

~ Un dispositif qui s'appuie sur des recommandations officielles



Références : Comportements à risque et santé en milieu scolaire, Inpes

« L'accompagnement s'inscrit dans la durée et repose sur des activités de formation, sur la mise en place de diverses modalités de soutien et de suivi [...]. L'une des conditions importantes pour que le transfert ait lieu, est d'offrir un suivi sous forme d'accompagnement continu et efficace »

Les effets du programme



Un sentiment de progression quasi unanime chez les enseignants, même s'ils éprouvent encore des besoins d'accompagnement.

• Les enseignants les plus satisfaits sont ceux qui progressent le plus

• Les enseignants interrogés ont le sentiment d'avoir progressé sur les différents items



De 90% à 100% des enseignants jugent avoir progressé sur la maîtrise des concepts et des outils et méthodes liés aux CPS



De 83% à 89% des enseignants jugent avoir progressé sur la capacité à mettre en œuvre des actions
47% des enseignants mettent en place des actions auprès de leurs élèves



71% maîtrisent mieux les postures (45% jugent qu'elles sont plutôt proches ou très proches des postures habituelles)



Seulement 50% ont progressé sur la capacité à diffuser la culture des CPS au sein de l'école



Une progression sur les postures qui s'inscrit dans le temps long.

Les échanges dans le cadre des focus groupes ont permis de confirmer ces tendances, puisque les enseignants ont clairement exprimé leur sentiment de progression et leur gain d'autonomie sur les compétences psychosociales. Au-delà de la compréhension d'un certain nombre de concepts, les enseignants indiquent que la prestation leur a permis de structurer leur approche, là où des initiatives pouvaient exister, en étant plus ou moins « improvisées ». Suite à la prestation, les enseignants se sentent plus en capacité de gérer les situations conflictuelles, à la fois en étant mieux « outillés » (des techniques, des méthodes), mais également en ayant plus de recul sur leur posture vis-à-vis des élèves et des situations. Ainsi, les enseignants indiquent que des actions relatives aux compétences psychosociales pouvaient être mobilisées avant leur participation au programme, mais qu'il s'agissait plutôt d'intervention « dans l'urgence », pour faire face à une situation de crise. Les prestations leur ont permis d'anticiper et de prévenir les moments critiques, ce qui illustre directement le sentiment d'avoir progressé.

Évaluation externe

La démarche d'évaluation externe

Une évaluation externe a été conduite par le cabinet Planète Publique. Le rapport d'évaluation analyse le pilotage du programme, les modalités de transfert de compétences aux enseignants, les forces et faiblesses des prestations déployées, les facteurs influant sur le transfert de compétences et la mise en place d'actions par les enseignants. Ce rapport présente également des recommandations pour poursuivre et étendre le développement des interventions visant le renforcement des CPS des enfants ligériens en classe. Rapport accessible en ligne sur <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/rapport-final-de-levaluation-du-programme-en-sante-lecole>



Un facteur de satisfaction, de progression et de changement des pratiques influencé par l'adhésion, le volontariat des enseignants et des équipes

Évaluation interne

La démarche d'évaluation interne

L'évaluation interne a permis d'écrire et d'étudier les processus, les contextes et les effets sur la population à partir de :

- Un recueil d'informations consignées par les intervenants dans un tableau et un carnet de bord renseignés à l'issue de la prestation
- Une enquête réalisée auprès de 332 bénéficiaires des prestations
- Une enquête réalisée auprès de 510 élèves dans le cas de la co-intervention
- Une étude réalisée à partir de 5 entretiens qualitatifs permet de décrire les étapes du transfert de compétences chez les enseignants. Visualisation de ces étapes p. 12, en ligne sur : www.ensantealecole.org/page-8-0-0.html



Près de la moitié des enseignants mettent en œuvre des actions même si celles-ci ne répondent pas nécessairement aux critères de qualité décrites par les données probantes

Des exemples d'appropriation

Extraits de l'enquête qualitative menée auprès des enseignants

Et puis des choses sur la vie de la classe qui ont vraiment changés, d'autres qui perdurent aujourd'hui.

Oui, ce côté nouveau! Ces outils qui permettent de résoudre [...] ? Oui, ce côté, je travaille avec de la matière vivante et j'essaie de comprendre comment ça fonctionne. Je porte un regard positif et j'essaie de trouver des solutions à des tensions, des choses qui ne fonctionnent pas.

Ça m'a vraiment permis d'évoluer de grandir sur ma pratique personnelle en fait, sur ma pratique d'enseignante, c'est surtout ça.

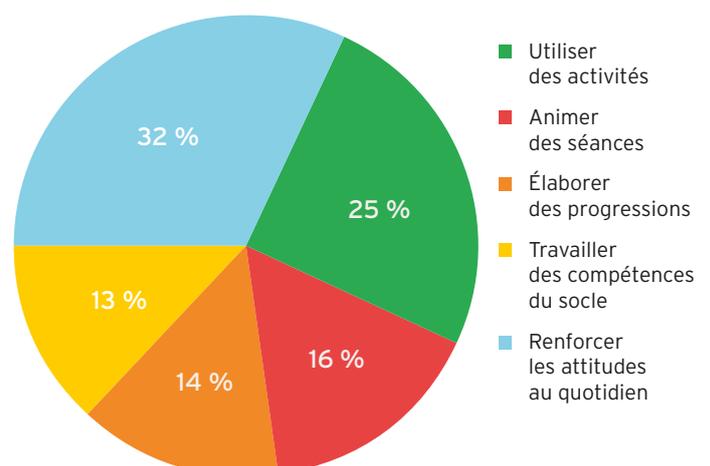
Et avec l'IREPS, et bien moi j'ai pris conscience de tout ce qui était immatériel.

Toujours essayer de voir ce qu'il y a de bien, de positif dans ce qui est fait. Et ça c'est quelque chose que j'ai naturellement. Sauf qu'en fait parfois, on se rend compte que lorsqu'on est fatigué parce que cette ambiance est trop pesante [...]. On a tendance à utiliser cette solution de facilité : « T'es un bon à rien, tu ne fiches rien. J'en ai marre ». Bon, on peut être en colère mais on voit bien que ça n'avance à rien et après au contraire on s'enfonce dans ce système-là. Et donc le regard vraiment le regard du côté positif.

Le programme En santé à l'école participe probablement tout autant, si ce n'est davantage, à renforcer la qualité de l'environnement humain dans lequel les enfants évoluent qu'à implanter des programmes CPS en classe. Ceci suppose en effet la maîtrise de compétences à exploiter des activités, à animer et concevoir un parcours mené dans la durée. Les déclarations des enseignants indiquent des effets partiels sur l'ensemble de ces compétences. L'approche expérientielle qui caractérise les programmes CPS suppose de connaître des activités de ce type et de maîtriser l'exploitation en groupe de ces activités. Un quart des enseignants enquêtés se dit, à l'issue du programme, plus compétent sur l'utilisation d'activités. C'est une première marche essentielle dans la construction de programmes de renforcement des CPS. La consolidation des compétences complémentaires suppose davantage de temps, ce qui fait écho aux besoins d'appuis complémentaires, exprimés par les intervenants comme les enseignants dans cette évaluation.

Au-delà, des réinvestissements concrets dans la pratique professionnelle des enseignants, le programme contribue à la qualité du milieu dans lequel les enfants évoluent à l'école, avec des effets sur l'engagement et la réflexion d'équipe, les attitudes éducatives, les manières de voir les enfants ou le métier.

Suite à cette expérience, je me sens plus compétent pour :



Extrait du rapport d'évaluation interne

Pas à pas, la montée en compétences des enseignants

Visualisation
des étapes
du transfert
de compétences

Mettre à disposition de ses collègues des progressions CPS transférables
Prendre du recul sur sa pratique en aidant les autres à mettre en place des projets

Comprendre les enjeux de santé au-delà de ceux sur le climat scolaire / Mettre en place un programme de séances de renforcement des CPS avec un objectif à long terme, en prévention

Mettre en œuvre des pédagogies actives
Proposer aux enfants des parcours individualisés et par groupes, mettre en œuvre des projets

Intégrer le travail sur les CPS aux autres apprentissages dans la classe
Les relier au français (vocabulaire qualités et émotions), en sport, à l'EMC...

Mettre en place des fonctionnements différents pour renforcer le travail sur les CPS dans l'école / Réaménagement de classe, instaurer la médiation par les pairs

Se constituer un « cartable » des ressources / Partager son expérience dans son équipe et susciter l'intérêt des collègues

Faire des séances seul / Mettre en place des séquences d'apprentissage dédiées au renforcement des CPS des enfants

Comprendre les enjeux sur le climat scolaire / Se servir des activités CPS pour construire des relations adulte-enfant, enfant-enfant apaisées et positives

Reprendre des activités CPS et les intégrer au quotidien de la classe
Mettre en place des rituels, poser un cadre, négocier des règles communes

Changer sa posture enseignante
Prendre en compte spécifiquement les émotions et les besoins de chacun, valoriser

Se lancer
Oser, animer une activité voire co-animer une séance

Expérimenter les activités
Pour consolider le sens et s'approprier les ressources

Comprendre ce que sont les CPS et leur lien avec le milieu scolaire
Donner du sens

13

12

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1



~ À propos des contextes favorables au transfert de compétences

• À l'échelle des équipes

- ▶ L'adhésion (réponse à un besoin, une problématique), le volontariat des enseignants
- ▶ La mobilisation d'équipe soutenue par des enseignants initiés
- ▶ Un temps de sensibilisation aux CPS suivi d'un accompagnement possible
- ▶ La mobilisation des directeurs facilitante mais non suffisante
- ▶ L'approche territoriale intéressante même si peu mobilisée

• À l'échelle de la prestation

- ▶ L'aller/retour théorie et pratique
- ▶ L'expérimentation d'activités CPS
- ▶ L'inscription dans le cadre officiel et sur le temps de travail
- ▶ Un temps dédié minimum (entre 12 et 18h en fonction de l'engagement)
- ▶ L'appui d'un intervenant extérieur à l'école

• À l'échelle de l'institution

- ▶ Des orientations institutionnelles facilitant l'inscription des CPS dans les pratiques (Parcours éducatif de santé, EMC, dispositifs Climat scolaire...),
- ▶ Le relais de l'information et l'appui par les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
- ▶ Une priorité dans le plan académique pour garantir un temps minimum dédié à l'accompagnement
- ▶ La mobilisation des enseignants facilitée lorsque le temps consacré à l'accompagnement est inscrit dans le temps de travail
- ▶ Des intervenants formés pour intervenir sur les CPS (connaissances de terrain et approche en promotion de la santé).

L'intérêt du travail [...], ça a été, à la fois, d'apporter des connaissances et la façon de travailler avec les élèves. Et puis ça nous boostait !

Et je pense que c'est suffisamment attractif et il y a suffisamment de promesses et d'enthousiasmes de la part de ceux qui en parlent pour que ça stimule les écoles des alentours, les collègues, pour entrer dans le programme.

Et comme moi-même et mes collègues on était d'accord pour changer quelque chose, il a fallu qu'on essaye. Donc après on prend, d'où les premières séances où on était aussi observateurs. Et bien, on a dit : « bon, il faut changer donc changeons ».

Des rendez-vous où on pose avec des personnes extérieures, les besoins qu'on pourrait avoir en équipe, les soucis, les projets. C'est vrai que l'IREPS est le côté extérieur, cette approche-là, c'était riche.

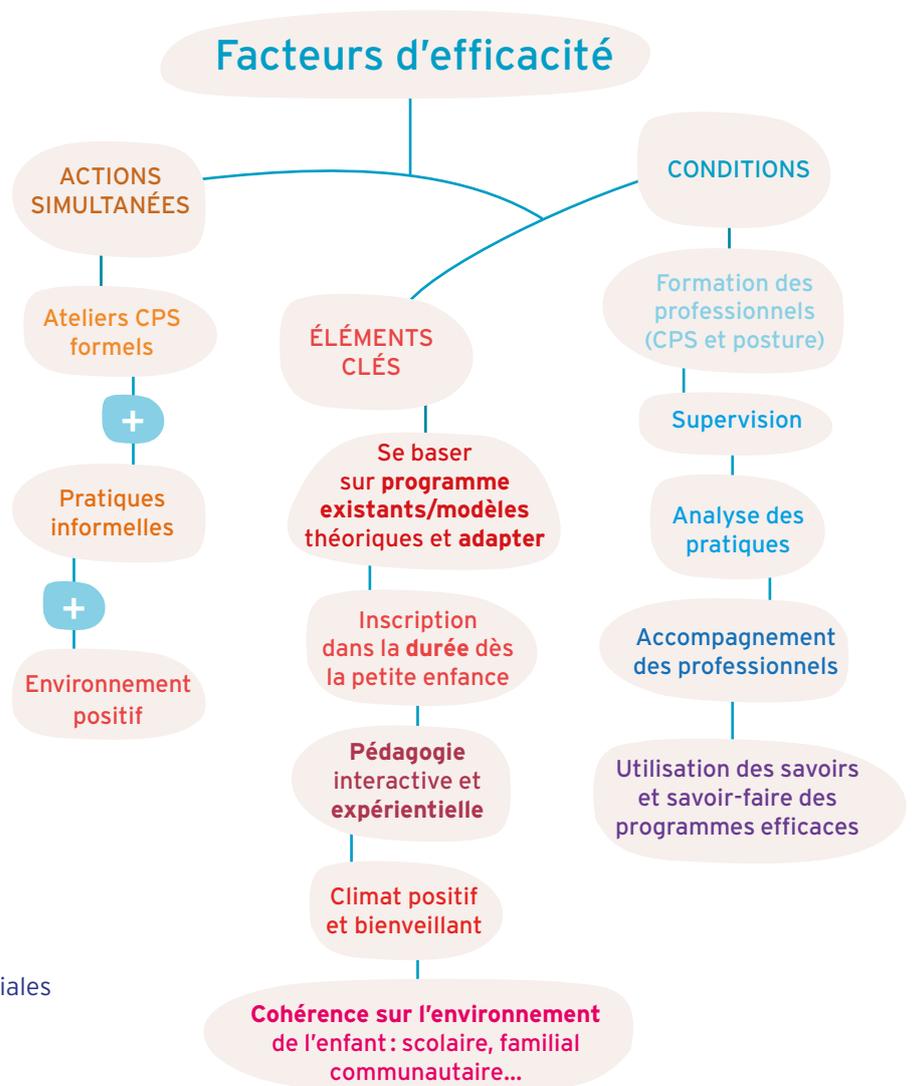
Paroles d'enseignants

~ Un programme efficace ?

Si mettre en place un programme CPS nécessite d'y inclure des séances d'**ateliers formels**, animées par des intervenants externes ou au sein de l'école par exemple, les experts s'accordent sur l'**importance de les associer à des pratiques informelles** incluses dans les autres activités/programmes, ainsi que sur la **nécessité de travailler avec l'ensemble de l'environnement de l'enfant, en particulier familial**. Et un certain nombre de **conditions d'efficacité** sont avancées par les experts, résumées et commentées par **Béatrice Lamboy, Docteur en psychologie**.

Extrait du dossier « Les compétences psychosociales des enfants et jeunes ados (3-15 ans) ».

<https://www.promosante-idf.fr/les-competences-psychosociales-des-enfants-et-jeunes-ados-3-15-ans>



~ Les effets du programme En santé à l'école passés au crible de critères de qualité des interventions CPS

Que disent les recommandations officielles ?

les facteurs d'efficacité des « interventions CPS »



Les résultats du programme En santé à l'école

Des actions en classe encourageantes

Le travail auprès d'un groupe d'élèves, sous forme de séance dédiée

L'implication des équipes

L'implication des parents

La progression pédagogique

La moitié des enseignants conduisent 6 séances en moyenne et des démarches plus quotidiennes

La majorité (71%) a travaillé en équipe avec une mobilisation moindre du personnel de santé scolaire et périscolaire

L'implication des parents est souvent réduite à l'information

La moitié des enseignants traitent 3 ou 4 binômes de CPS

Des conclusions... À quelques recommandations



• Une expérimentation réussie

- ▶ Un portage stratégique par les institutions moteur dans la réussite de l'expérimentation. Ex. Accès à l'offre par la communication via les relais, par le remplacement des enseignants
- ▶ Un investissement important dans la gestion du programme
- ▶ Des garde-fous nécessaires pour maintenir le niveau de qualité des actions, avec une approche transversale et des visées différentes (santé publique/climat scolaire)
- ▶ Certaines prestations particulièrement intéressantes pour le transfert de compétences
- ▶ Un niveau d'autonomie à consolider du côté des enseignants

CONCERNANT LES PRESTATIONS

③ Ajuster et améliorer la mise en œuvre de l'offre de prestations

- ▶ Retravailler la formation initiale pour articuler apports théoriques avec possibilité de mises en œuvres pratiques dans les stages
- ▶ Anticiper le déploiement des prestations pour garantir plus de cohérence pédagogique (groupe stable)
- ▶ Intégrer un temps de supervision à l'accompagnement des pratiques (observation de séance conduite par un spécialiste)
- ▶ Renforcer la mise en place des temps d'échanges de pratiques sur un territoire/circonscription (« Gouters CPS »...)

④ Intégrer les prestations dans une perspective de parcours

- ▶ Proposer un parcours de formation pour les enseignants intégrant les différentes modalités: selon niveau de besoin/adhésion
- ▶ Proposer des temps d'accompagnement légers, souples et limités dans le temps pour répondre à des besoins spécifiques, de réassurance et maintenir

CONCERNANT LE PILOTAGE

① Redéfinir le pilotage stratégique dans une perspective de sortie d'expérimentation (pilotage régional)

- ▶ Ajuster la composition en fonction des enjeux

② Structurer et renforcer le pilotage opérationnel

- ▶ Renforcer la transversalité Santé/ Education/Expertise CPS: assurer le maintien de l'exigence de qualité des interventions CPS
- ▶ S'appuyer sur le fonctionnement de l'institution pour mobiliser les équipes localement
- ▶ Prévoir les modalités de sélection et de validation de la prestation adaptée à chaque école:
 - S'assurer du niveau d'adhésion de l'équipe et de la qualité du climat scolaire suffisant
 - Choisir et proposer la modalité de prestation en fonction des besoins et du niveau d'engagement des équipes

l'exigence de qualité des interventions auprès des enfants

⑤ Renforcer et poursuivre le travail sur l'accès à l'offre

- ▶ Plaidoyer auprès des relais de l'information et la mobilisation, sur la dimension transversale des enjeux (Santé et Climat scolaire) et en particulier des directeurs pour qu'ils puissent stimuler l'engagement volontaire des enseignants
- ▶ Formaliser les conditions d'accès à l'offre (travail d'analyse pour proposer une offre en fonction du contexte de l'école et de la situation de l'équipe éducative)

Les perspectives

► Un évènement régional pour partager les acquis du programme et soutenir des dynamiques à l'échelle des départements « Les CPS en milieu scolaire : un levier pour la réussite et le bien-être de tous » : le Mercredi 28 Novembre à Angers.

- La production d'un référentiel pour soutenir l'accompagnement des pratiques professionnelles sur le renforcement des CPS
- Le relais par des formateurs académiques en cours de formation sur le thème des CPS

Présentation à retrouver sur : <http://www.ensantealecole.org/page-8-0-0.html>



Les compétences psychosociales

Santé
Bien-être

Climat scolaire

Vivre ensemble

Réussite

Estime de soi

Compréhension Expression

Amitié Coopération

Écoute

Tristesse

Peur

Colère

Joie

Savoir

COMMUNIQUER
EFFICACEMENT

Conflits Choix

Solutions

Savoir gérer
ses ÉMOTIONS

Savoir gérer
son STRESS

Être habile dans les
RELATIONS INTER-
PERSONNELLES

Savoir RÉSOUDRE
LES PROBLÈMES

Savoir PRENDRE DES
DÉCISIONS

Décryptage

Influences

Dire non

Préjugés

Avoir
CONSCIENCE DE SOI

Avoir
de L'EMPATHIE

Avoir
une PENSÉE
CRÉATIVE

Avoir
une PENSÉE
CRITIQUE



Le renforcement des compétences psychosociales en milieu scolaire constitue un enjeu majeur de prévention des conduites à risques et d'amélioration du climat scolaire.

L'Académie de Nantes en a fait un axe prioritaire de son projet académique.

Le plan de déploiement mis en oeuvre dans l'académie doit permettre aux enseignants de mettre en oeuvre, dans leurs classes, des actions de renforcement des CPS au service du bien-être et de la réussite de leurs élèves.

Mme Bourget

*Doyenne des IEN du 1^{er} Degré
Académie de Nantes*

Le développement des compétences psychosociales dans le milieu scolaire ne relève pas d'un questionnement mais d'une évidence. Comment pourrait-il en être autrement alors que la relation est au cœur de la vie de l'École ? Le programme qui a été déployé au cours de cette expérimentation doit nous inciter à investir encore davantage cette dimension auprès des membres des communautés éducatives, au bénéfice et pour le bien-être de tous, particulièrement des enfants qui nous sont confiés.

Mr Foschia

Directeur de l'Uradel

www.ensantealecole.org

ireps@irepspdl.org

Ireps Pays de la Loire - Hopital St Jacques,
85 rue St Jacques, 44093 Nantes cedex 1
tél. 02 40 31 16 90

